

Les adolescents doivent se protéger la peau contre le soleil

Ottawa, le 31 mai 2018 – L'Association canadienne de dermatologie (ACD) recommande aux adolescents d'être « prudents au soleil » lorsqu'ils sortent profiter du temps chaud au cours des vacances d'été.

« Après un des longs hivers froids propres au Canada, la plupart des adolescents ont hâte de profiter du soleil au chalet, à la plage ou à la piscine lorsque la température réchauffe », déclare la D^{re} Jennifer Beecker, présidente nationale du Groupe de travail de l'ACD sur la prudence au soleil. « Malheureusement, trop d'enfants sous-estiment toujours les dangers que le soleil pose pour leur peau. »

Un nouveau sondage réalisé pour le compte de l'ACD dans le contexte de la Semaine de la prudence au soleil 2018, qui se déroule du 28 mai au 3 juin, démontre que les 16 et 17 ans ne sont pas conscients des dangers que pose le soleil :

- à peine plus d'un répondant sur cinq (22 %) craint que l'exposition accrue au soleil cause le vieillissement prématuré;
- à peine plus de la moitié (54 %) des répondants craignent que l'exposition accrue au soleil cause le cancer de la peau;
- la crainte du coup de soleil constitue toutefois une grande priorité mentionnée par presque deux tiers (65 %) des répondants.

« Cette année, la Semaine de la prudence au soleil espère dissiper l'aura d'invincibilité qui règne chez beaucoup d'adolescents lorsqu'il est question de prudence au soleil, a ajouté la D^{re} Beecker. Les dermatologues agréés du Canada souhaitent que les jeunes comprennent qu'il est maintenant crucial de prendre quelques précautions seulement pour éviter de graves dommages à la peau – et même le mélanome – plus tard. »

L'ACD recommande toujours vivement que les adolescents évitent les installations de bronzage artificiel. Les rayons ultraviolets produits par ces lampes de bronzage causent le vieillissement prématuré et alourdissent le risque de [cancer de la peau](#), y compris le mélanome, la forme la plus mortelle de cancer de la peau. Pour trouver des renseignements importants sur l'incidence et les dangers du mélanome, rendez-vous à dermatologue.ca/statistiques. Toutes les provinces du Canada ont adopté une loi interdisant l'utilisation des lits de bronzage chez les mineurs.

On a établi un lien entre le bronzage artificiel avant 35 ans et une augmentation importante du risque de mélanome. Les lits de bronzage UV ont été classés récemment dans la catégorie la plus élevée de risque de cancer, soit le groupe 1 — « cancérogène pour les êtres humains » —

par le Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé, sur un pied d'égalité avec le tabagisme et le cancer du poumon.

« Nous savons que beaucoup d'adolescents et de jeunes Canadiens – et en particulier de jeunes femmes – croient que le bronzage artificiel aidera à éviter que leur peau brûle au soleil, a déclaré la D^{re} Beecker. En réalité, un bronzage offre très peu de protection contre les rayons du soleil et les coups de soleil et les dangers causés par les lits de bronzage peuvent être mortels. »

Les questions du sondage de l'ACD sur la prudence au soleil ont été posées en ligne sur le site d'Ipsos entre le 5 et le 8 septembre 2017 à un échantillon représentatif de 1 051 Canadiens de 16 ans et plus. Un échantillon de cette taille produit un intervalle de confiance de +/- 3,4 % 19 fois sur 20.

Semaine de la prudence au soleil

L'Association canadienne de dermatologie organise à l'échelon du pays la Semaine de la prudence au soleil depuis 1989. La campagne vise à informer la population canadienne au sujet des problèmes que pose une trop grande exposition au soleil et à aider à enrayer la montée du cancer de la peau au Canada. Cette année, la Semaine de la prudence au soleil se déroule du lundi 28 mai au dimanche 3 juin 2018.

À propos de l'ACD

Fondée en 1925, l'Association canadienne de dermatologie représente les dermatologues agréés du Canada. L'Association offre un accès facile à une source fiable de savoir médical en dermatologie. Sa raison d'être consiste à promouvoir la science et l'art de la médecine et de la chirurgie en ce qui concerne le soin de la peau, des yeux et des ongles; à fournir un perfectionnement professionnel continu à ses membres et à appuyer et promouvoir le soin des patients, à éduquer le public au sujet de la prudence au soleil et d'autres aspects de la santé de la peau et à promouvoir la santé de la peau, des cheveux et des ongles durant toute la vie. Ce faisant, l'ACD informe et responsabilise à la fois les professionnels de la médecine et la population canadienne. Pour en savoir davantage au sujet du travail de l'ACD, visitez dermatologue.ca ou participez à la conversation sur twitter.com/CdnDermatology, sur facebook.com/CdnDermatology, ou sur instagram.com/canadiandermatologyassociation/.

-30-

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec :

Nimmi Lawrence, agente, Marketing et communications : (613) 738-1748, poste 228 nlawrence@dermatology.ca